

# QUEST **RAIL.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2006

**VENDREDI 10 MARS 2006**  
**AÉROPORT DE GENÈVE**  
**SALLE DE CONFÉRENCE DE SKYCOM**

Accès depuis la gare CFF de Genève aéroport à pied en 5 minutes

10 h 00 – 10 h 20

CAFÉ D'ACCUEIL

10 h 20 – 10 h 30

MESSAGE DE BIENVENUE DES AUTORITÉS

10 h 30 – 11 h 15

AFFAIRES STATUTAIRES

- Procès-verbal de l'AG 2005
- Rapport du président et perspectives 2006
- Comptes 2005 et rapport de vérification
- Budget 2006
- Divers

11 h 15 – 12 h 15

LES PROJETS TRANSFRONTALIERS DE LA RÉGION GENEVOISE  
exposé / discussion

12 h 15 – 13 h 30

BUFFET

# INFORMATIONS

## CONFÉRENCE-DÉBAT

### Transports publics sans frontière: l'exemple de la région genevoise

Grâce aux progrès de l'interopérabilité notamment, les obstacles frontaliers entravant les transports publics sont de moins en moins nombreux.

Par ses nombreux projets transfrontaliers en matière de transports publics, la région genevoise est particulièrement confrontée cette problématique.

Quels sont ces projets? Quelles sont les difficultés spécifiques aux projets transfrontaliers? Quels sont les objectifs en matière de répartition modale? Comment la Genève des transports publics est-elle perçue par la France voisine? La partie «débat» de l'assemblée générale 2006 d'OUESTRAIL permettra d'évoquer ces questions.

Les projets genevois seront présentés par Christophe Genoud, secrétaire adjoint chargé du domaine des transports et de la circulation au sein du Département du territoire dirigé par le Conseiller d'Etat Robert Cramer. Et comment la question des liaisons franco-suisse est-elle perçue côté français? Le maire d'Annemasse Robert Borrel est sollicité pour livrer son appréciation.

## COMMENT S'INSCRIRE À L'AG?

[ouestrail@bluewin.ch](mailto:ouestrail@bluewin.ch)

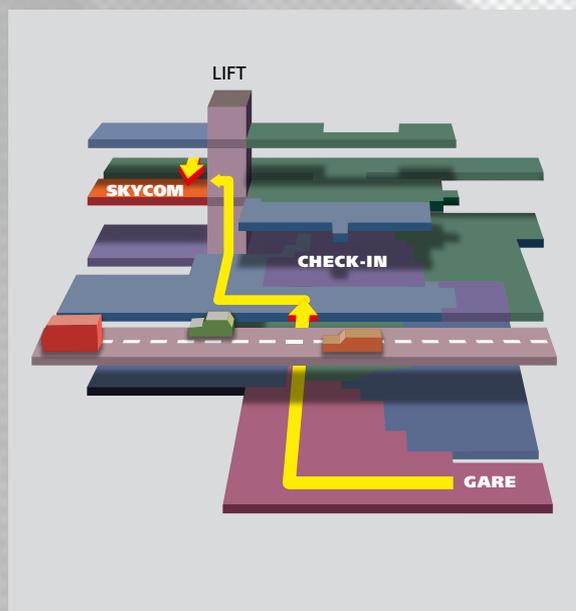
Pour vous inscrire à l'assemblée générale 2006, il suffit de nous envoyer un courrier électronique avec la mention «je m'inscris à l'AG OUESTRAIL 2006» ainsi que vos noms, adresse, et téléphone. Si vous ne pouvez pas vous inscrire par courrier électronique, vous pouvez le faire par fax (032 423 39 14), par téléphone (032 423 39 15, cas échéant en laissant un message sur le répondeur) ou naturellement par courrier postal.

## PROCHAIN COLLOQUE D'AUTOMNE

L'édition 2006 du colloque d'automne OUESTRAIL aura lieu le vendredi 3 novembre de 10h à 13h30 en principe à Yverdon. Thème provisoire: l'influence des tarifs low cost dans la concurrence train – avion.

## COMMENT ACCÉDER SUR LE LIEU DE L'AG?

L'AG OUESTRAIL se déroulera dans une salle de conférence du centre d'affaire skycom de l'aéroport de Genève. Depuis la gare CFF, se diriger en direction du secteur «check in» en empruntant l'escalator. L'accès «skycom est ensuite indiqué et se situe un niveau au-dessus de l'espace «check in». Le plan ci-dessous permet de visualiser le cheminement – environ 5 minutes à pied – depuis la gare CFF.



## HORAIRE DES TRAINS

Pour arriver vers 10h00 à la gare de Genève aéroport, les départs des trains à partir des principales provenances sont en principe (pour certaines liaisons, d'autres trains permettent également d'arriver à l'heure pour l'AG):

Aigle (08h35), Bâle (07h04), Berne (08h03), Bienne (08h19), Brigue (07h08), Delémont (07h42), Fribourg (08h24), Lausanne (09h13), Martigny (08h14), Morges (09h19), Moutier (07h52), Neuchâtel (08h37), Nyon (09h33), Sierre (07h38), Sion (07h55), Yverdon (08h56).

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 1 LES RENDEZ-VOUS

### 1.1 Les séances de comité

Le comité a siégé à Berne à quatre reprises durant l'année 2005.

La question du raccordement de la Suisse occidentale aux lignes à grande vitesse était le thème principal de la séance du 2 février. Un exposé sur les liaisons franco-suisse a été présenté par l'ingénieur ferroviaire Franz Kissling.

Lors de la séance du 18 mai, ce sont les dossiers du BLS – avec un exposé du Directeur du BLS Matthias Tromp – et de la réforme des chemins de fer 2 qui ont été traités en priorité.

La réforme des chemins de fer 2 a encore constitué une partie importante de la séance du 7 septembre. Au cours de la même séance, le comité a bénéficié d'une présentation de Daniel Haltner des CFF sur la question de l'attribution des sillons.

Enfin, la séance du 16 novembre a été essentiellement consacrée au projet FOCUS visant à restructurer les prestations de CFF Cargo.

### 1.2 L'assemblée générale

Une septantaine de personnes ont participé à l'assemblée générale ordinaire du 11 mars 2005 à Lausanne (salle du Théâtre municipal).

La partie statutaire de l'AG a été suivie d'une conférence de Pierre-Alain Rumley, Directeur de l'Office fédéral du développement territorial sur le thème du financement du trafic d'agglomération. La visite du chantier du métro lausannois constituait la dernière partie de l'AG 2005.

### 1.3 Le colloque d'automne

OUESTRAIL a organisé son premier colloque d'automne le 4 novembre à Chavornay. Après la visite du site de l'entreprise de trafic combiné rail / route TERCO, une septantaine de participants se sont retrouvés à la grande salle communale pour un débat sur le transport de marchandises et le projet FOCUS de CFF Cargo. MM. Meyrat (OFT), Faucherre (ASTAG), Darbellay (initiative des Alpes) et Keller (CFF Cargo) se sont exprimés dans le cadre d'une discussion animé par le président OUESTRAIL Pierre-Alain Gentil. Comme cela ressortait des articles de presse publiés suite à l'annonce du projet FOCUS, le colloque a mis en évidence le profond mécontentement des clients de CFF Cargo. Dans le communiqué de presse diffusé en marge du colloque, OUESTRAIL a demandé à CFF Cargo de faire preuve d'esprit conquérant plutôt que de réduire ses prestations.

## 2 LES DOSSIERS

### 2.1 Raccordement de la Suisse occidentale au réseau des lignes ferroviaires à grande vitesse (raccordement LGV)

OUESTRAIL s'est engagé tout au long de l'examen parlementaire du dossier du raccordement LGV. Finalement, le Parlement fédéral a approuvé en mars 2005 l'ensemble des projets jugés nécessaires par notre association.

### 2.2 Réforme 2 des chemins de fer

Dès la publication du message du Conseil fédéral en février 2005, il est apparu que le projet de réforme 2 des chemins de fer aurait pour conséquence de créer un réseau ferroviaire

## COLLOQUE 2005: OUESTRAIL EN VISITE CHEZ TERCO



MM. Bolomey, Dir. de TERCO, Béguelin, Conseiller aux Etats et Gentil, Président OUESTRAIL juchés comme il se doit sur un wagon CFF.



Vue partielle des participants au colloque de Chavornay lors de la visite de l'entreprise TERCO qui précède la partie statutaire de l'AG 2005.



L'entreprise TERCO de Chavornay apporte sa contribution à la complémentarité rail / route en matière de transports de marchandises.

à deux vitesses. Les infrastructures d'une partie du réseau seraient en effet financées par la Confédération et les autres par les cantons uniquement, avec un risque élevé de démantèlement à terme. Les chambres fédérales ont décidé à fin 2005 de renvoyer le dossier au Conseil fédéral, un choix allant dans le sens des vœux d'OUESTRAIL.

### 2.3 Projet FOCUS de CFF Cargo

La fin de l'année a été particulièrement agitée après l'annonce à fin octobre par CFF Cargo du projet FOCUS. Dans le but d'équilibrer ses comptes, CFF Cargo annonce la suppression de 600 postes de travail et la fermeture de 300 points de service. Pour OUESTRAIL, ce projet va en sens contraire des efforts visant à transférer le maximum de marchandises sur le rail. En réalité, le rail ne cesse de perdre des parts de marché face à la route, une situation qui ne fera que se détériorer encore avec le projet FOCUS.

Face à l'avalanche de critiques suscitées par son projet, CFF Cargo a commencé à assouplir sa position en acceptant des solutions moins radicales et permettant le maintien d'une offre tout en réduisant les coûts par rapport à la situation antérieure.

## 2.4 Autres dossiers

D'autres dossiers font l'objet d'un suivi attentif. Il s'agit notamment:

- de la préparation de la nouvelle convention Confédération – CFF sur les prestations pour la période 2007 – 2010
- du projet de financement du trafic d'agglomération
- de la future évolution des grands projets ferroviaires (projet ZEB)
- des améliorations à apporter sur la ligne du Jura Bâle – Genève via Delémont
- des améliorations à apporter sur la ligne Berne – Genève

## 3 LES CHIFFRES

### 3.1 Les cotisations

Le montant des cotisations enregistré en 2005 se situe au même niveau qu'en 2004, soit Fr. 15 000.– environ. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, il conviendra d'atteindre au minimum le montant de Fr. 25 000.–.

Les membres qui ont versé une cotisation en 2005 se répartissent dans les catégories suivantes: 108 membres individuels, 37 entreprises, 24 associations et 55 communes, soit au total 224 cotisants.

BARÈME DES COTISATIONS	
Particuliers	Fr. 20.–
Petites entreprises (1 à 50 salariés)	Fr. 50.–
Moyennes entreprises (50 à 200 salariés)	Fr. 100.–
Grandes entreprises (plus de 200 salariés)	Fr. 250.–
Organisations d'utilité publique	Fr. 50.–
Petites communes (jusqu'à 2000 habitants)	Fr. 50.–
Communes moyennes (2000 à 10000 habitants)	Fr. 100.–
Canton, Communes et villes (plus de 10000 habitants)	Fr. 250.–

## 3.2 Comptes et budgets

Les comptes et budgets OUESTRAIL prennent en compte l'ensemble des opérations à l'exception du salaire du secrétaire et d'éventuels mandats qui eux sont pris en charge par la Confédération des transports de Suisse occidentale (CTSO).

CHARGES	Compte 2004	Budget 2005	Compte 2005	Budget 2006
Assemblée générale	12 497.50	10 000.–	9 370.60	10 000.–
Promotion, frais d'envoi	5 126.10	5 000.–	6 890.39	5 000.–
Site internet	1 760.60	5 000.–	680.60	5 000.–
Frais de fonctionnement / frais divers	500.–	2 000.–	200.–	1 000.–
Séances	229.–	1 000.–	210.–	500.–
Mat. bur. + fourn	0.–	1 000.–	0.–	300.–
Frais ccp et banque	145.10	200.–	160.65	200.–
colloque	0.–	0.–	6 127.65	6 000.–
Mandat	0.–	0.–	968.40	1 000.–
Communication	0.–	0.–	556.–	1 000.–
Réserve	0.–	5 800.–	0.–	0.–
Total des charges	20 258.30	30 000.–	25 164.29	30 000.–
PRODUITS				
Cotisations	16 410.–	15 000.–	16 380.–	15 000.–
Intérêts divers	201.95		246.90	
Total des produits	16 611.95		16 626.90	
Perte d'exploitation	3 646.35		8 537.39	
Produits extraordinaires (fortune CI-TAJ)	59 081.30			
./. perte d'exploitation	3 646.35			
Résultat d'exploitation	55 434.95	- 15 000.–	- 8 537.39	- 15 000.–

Deux différences notables à relever entre le budget et les comptes 2005. D'une part le poste «colloque» qui n'était pas prévu lors de l'AG 2005 et d'autre part le site internet dont la réalisation est reportée à 2006.

Le résultat 2005 se solde ainsi par une perte d'exploitation de Fr. 8 537.39. La fortune de l'association passe de Fr. 197 556.16 au 1er janvier 2005 à Fr. 189 018.77 au 1er janvier 2006.

## PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale de l'association OUESTRAIL, vendredi 11 mars 2005, Théâtre municipal, Lausanne

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, SALUTATIONS

Le Président et Conseiller aux Etats Pierre-Alain Gentil ouvre l'assemblée et salue notamment la présence des personnalités suivantes parmi une septantaine de personnes présentes:

**Urs Schwaller**, Conseiller aux Etats; **Michel Béguelin**, Conseiller aux Etats; **Marlyse Dormond**, Conseillère nationale; **Jean-René Germanier**, Conseiller national; **Ueli Leuenber-**

**ger**, Conseiller national; **André Bugnon**, Conseiller national; **François Marthaler**, Conseiller d'Etat vaudois, Chef du Département des infrastructures; **Jean-Jacques Rey-Bellet**, Conseiller d'Etat valaisan; **Pierre Hirschy**, Conseiller d'Etat neuchâtelois, Président de la Conférence des Directeurs des transports de Suisse occidentale; **Laurent Schaffter**, Ministre jurassien, Chef du Département de l'environnement et de l'équipement; **Daniel Brélaz**, Syndic que Lausanne; **Olivier Français**, Conseiller municipal de Lausanne; **Peter Testoni**, Vice directeur de l'OFT; **Pierre-Alain Rumley**, Directeur de l'Office fédéral du développement territorial; **Vincent Ducrot**, Chef du Trafic grande ligne aux CFF; **Thierry Zettel**, Secrétaire de l'association TGV Rhin-Rhône

## **MESSAGE DE M. OLIVIER FRANÇAIS**

### **Directeur des travaux de la ville de Lausanne**

Au nom des Autorités communales, M. Olivier Français adresse un message de bienvenue à l'assemblée. En plus du projet M2, M. Français souligne les améliorations en cours en matière de transports publics. Il mentionne notamment le plan directeur des déplacements et le développement du LEB.

3 Message de M. François Marthaler, Conseiller d'Etat vaudois, Chef du département des infrastructures

Au nom du Conseil d'Etat vaudois, M. François Marthaler adresse le salut du Conseil d'Etat vaudois. M. Marthaler souligne l'importance pour la Suisse romande du vote du Parlement fédéral relatif au raccordement LGV. C'est une victoire de la coopération sur la rivalité, c'est une victoire de la vision à long terme sur les intérêts à court terme, c'est une victoire du rail.

## **ORDRE DU JOUR**

1. Salutations
2. Message de bienvenue du Directeur des travaux de la ville de Lausanne, M. Olivier Français
3. Message de bienvenue du Conseiller d'Etat François Marthaler
4. Procès-verbal de l'assemblée générale 2003
5. Rapport du Président
6. Programme d'activités
7. Comptes 2004, budget 2005
8. Barème des cotisations 2005
9. Changement au comité
10. Désignation des vérificateurs des comptes
11. Adoption de la résolution
12. Divers
13. Exposé de M. Pierre-Alain Rumley

L'ordre du jour est adopté sans modification.

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE 2004**

Le procès-verbal est accepté tel que présenté.

## **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Dans son rapport d'activités, le Président mentionne notamment les points suivants:

- Mise en place de l'infrastructure du secrétariat
- Séances de comité
- Organisation de la campagne d'information / persuasion à propos du raccordement aux LGV
- Promotion auprès des députés de Suisse occidentale
- Les séances du groupe des parlementaires, dont notamment celle du 21 septembre 2004 avec la présence de M. Raymond Forni, Président de la région de Franche-comté.

M. Urs Schwaller, vice-président d'OUESTRAIL, relève que le Conseil des Etats s'est récemment penché sur deux dossiers relatifs aux transports publics. Lors de sa séance de la veille, le Conseil des Etats a de justesse réduit de moitié les économies envisagées au détriment des transports régionaux. S'agissant du deuxième dossier, il retrace le traitement parlementaire du raccordement LGV aux Chambres fédérales en rappelant que si, il y a environ 80 ans quelqu'un avait dit: «ce qui est bon pour Général Motor est bon pour les USA» et bien nous nous pouvons dire aujourd'hui: «ce qui est bon pour les CFF est bon pour la Suisse»!

M. Pierre Hirschy, donne ensuite son appréciation en tant que Président de la Conférence des Directeurs des transports de Suisse occidentale (CTSO). Il attribue le succès dans le dossier LGV à la stratégie mise en oeuvre par le secrétariat OUESTRAIL-CTSO et en particulier l'alliance des 18 cantons.

## **PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2005**

S'agissant du programme d'activités, le Président mentionne notamment les points suivants:

- Poursuivre la mise au point du fonctionnement administratif de l'association
- Mise au point du site internet
- Poursuite du recrutement en contactant les villes, en soulignant les enjeux de la réforme des chemins de fer 2
- Réforme des chemins de fer 2
- Suivi du dossier «raccordement LGV»
- Trafic d'agglomération («dopo avanti»): suivi du dossier
- Développement des partenariats (conférence des Directeurs, parlementaires, France voisine)

Pour le surplus, le Président renvoie à la résolution.

M. Michel Béguelin souligne l'importance des contacts avec l'Italie et la commémoration du centenaire du percement du Simplon en 2006. M. Béguelin représente notre association au sein du comité d'organisation.

M. Jean-René Germanier relève que dans les tractations parlementaires, ce sont les montants pour les noeuds de LS et GE qui ont été laissés de côté. Il faudra donc être très vigilant à l'avenir, notamment en ce qui concerne le CEVA et le Sud Léman.

## **COMPTES 2004, BUDGET 2005**

Les comptes sont adoptés avec remerciements au vérificateur M. Jean-Michel Bissat, Chef du service de la révision de la ville de Lausanne. Le budget est également adopté.

## **BARÈME DES COTISATIONS 2006**

Le barème des cotisations pour l'année 2006 est inchangé.

## **DÉSIGNATION DU VÉRIFICATEUR DES COMPTES**

La prochaine révision est confiée à M. Jean-Michel Bissat, Chef du service de la révision de la ville de Lausanne, qui est à disposition pour effectuer cette tâche.

## **CHANGEMENT AU COMITÉ**

Le Président annonce que le représentant du BLS au sein du comité, M. Markus Barth, est remplacé par M. Jean-Pierre Kipfer.

## ADOPTION DE LA RÉSOLUTION

La résolution est adoptée après modification des points suivants:

- Le point 7 est amendé de la manière suivante: a) «la liaison du Sud Léman» remplace «la ligne de la rive gauche du Léman» et la phrase se termine après «Evian» (intervention de M. Michel Comte, puis de MM. Roland Kallmann et Sig Maxwell).
- La fin de la résolution est complétée comme suit: «OUESTRAIL veillera par ailleurs à ce que les exploitants du rail bénéficient de conditions cadre favorables» (intervention de M. Vincent Ducrot).

M. Comte relève par ailleurs, sans revendiquer de changement dans la résolution, que le CEVA est un projet d'importance régionale, nationale et internationale.

Le texte de la résolution telle qu'adoptée par l'assemblée est joint au présent procès-verbal.

## DIVERS

Le Président remet une attention aux personnes suivantes:

- MM. François Marthaler, Olivier Français et Daniel Brélaz pour leur accueil
- M. Pierre Hirschy qui participe pour la dernière fois en tant que Président CTSO
- M. Jean-Pierre Allamand pour sa collaboration à l'organisation de l'AG
- Au conférencier du jour M. Pierre-Alain Rumley, Directeur de l'Office fédérale du développement territorial.

M. Roland Kallmann suggère que OUESTRAIL prenne contact avec le successeur de M. Bosshard en tant que journaliste ferroviaire à la NZZ.

M. Vincent Ducrot est préoccupé par la diminution de la promotion réalisé en faveur du tourisme ferroviaire et lance un appel aux politiques.

M. Jean-Jacques Rey-Bellet souhaite que la ligne du Lötschberg figure en bonne place dans les préoccupations d'OUESTRAIL.

M. Vincent Ducrot annonce les 150 ans de la ligne entre Yverdon et Lausanne.

M. Michel Béguelin fait état de l'inauguration du terminal de l'entreprise TERCO le 16 avril 2005, premier terminal de trafic combiné de Suisse occidentale, une activité en pleine expansion.

M. Pierre Hirschy rend hommage à M. Peter Testoni, directeur suppléant de l'OFT, qui prendra prochainement sa retraite.

## EXPOSÉ DE M. PIERRE-ALAIN RUMLEY

L'assemblée se termine par une conférence donnée par M. Pierre-Alain Rumley, Directeur de l'Office fédéral du développement territorial sur le thème du financement du trafic d'agglomération. L'essentiel de l'exposé de M. Rumley est disponible séparément.

A la suite de l'exposé de M. Rumley, le syndic de Lausanne M. Daniel Brélaz a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en faveur du développement des transports publics.

## COLLATION ET POINT PRESSE

L'assemblée se termine par un buffet et un point presse.

## QUELQUES-UNES DES PERSONNALITÉS QUI SE SONT EXPRIMÉES LORS DE L'AG 2005

**Pierre-Alain Gentil**  
président OUESTRAIL  
et Conseiller aux Etats



**Urs Schwaller**  
vice-président OUESTRAIL  
et Conseiller aux Etats



**Jean-René Germanier**  
membre du comité OUESTRAIL  
et Conseiller national



**Daniel Brélaz**  
syndic de Lausanne



**Michel Béguelin**  
membre du comité OUESTRAIL  
et Conseiller aux Etats



**Jean-Jacques Rey-Bellet**  
Conseiller d'Etat VS



**Pierre-Alain Rumley**  
Directeur de l'Office fédéral du  
développement territorial



**François Marthaler**  
Conseiller d'Etat VD et président  
de la Conférence des transports de  
Suisse occidentale (CTSO)

